

CENTRE HOSPITALIER  
DU HAUT ANJOU

1 Quai du Dr Lefèvre,  
53200 Château-Gontier-  
sur-Mayenne



# PROJET D'ETABLISSEMENT 2024-2028

FICHES PROJETS



# Sommaire :

01

## Le projet du CHHA pour ses professionnels

*Améliorer le quotidien des professionnels et restaurer l'attractivité à travers une politique sociale refondée*

## Le projet du CH HA pour son territoire

02

*Offrir une réponse de proximité, rapide et adaptée à la population castro-gontérienne et du segréen*

03

## Le projet du CH HA pour ses usagers

*S'inscrire dans une dynamique continue d'amélioration de la qualité des prises en soin pour tous les patients*

## Le projet du CH HA pour son hôpital de demain

04

*Savoir-être innovant, collectif et agile pour inventer ensemble notre hôpital de demain*

# Projet social

**PARCOURS PROFESSIONNEL ET FIDÉLISATION**

## Projet : promouvoir la mobilité professionnelle

---

### objectif

Fidéliser les professionnels en prenant en compte leur souhait d'évolution, de changement de services, d'emplois et de postes, dans le déroulé de carrière.

---

### mise en oeuvre

1/ Mettre en place par la Direction des Ressources Humaines sur l'extranet, des supports explicatifs sur les différents dispositifs permettant de se former tout au long de sa carrière (plaquettes, tutoriels...).

2/ Sensibiliser des professionnels à la mobilité et les accompagner (simulation d'entretien de recrutement, par exemple) de façon personnalisée.

3/Mettre en place du conseil en évolution professionnelle au sein de la Direction des Ressources Humaines.

---

### écheance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Projet social

## PARCOURS PROFESSIONNEL ET FIDÉLISATION

### Projet : Accompagner les parcours professionnels des personnes ayant des problématiques de santé

---

#### objectif

Faciliter les reconversions et les reclassements et diminuer la durée des arrêts.

---

#### mise en oeuvre

- En lien avec la médecine du travail, les cadres, les représentants du personnel, mettre en place une réunion associant toutes les parties présentes, pour accompagner au mieux les agents.
  - Mobiliser davantage la période préparatoire du reclassement.
- 

#### écheance

Tout au long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Projet social

*PARCOURS PROFESSIONNEL ET FIDÉLISATION*

## Projet : Faciliter la mobilisation des stages de comparaison

---

### objectif

Fidéliser les professionnels en prenant en compte leurs souhaits d'évolution, de changement lors du déroulé de carrière.

---

### mise en oeuvre

Informers les professionnels de cette opportunité : Définir une politique RH relative à ces stages (validation du projet, nombre de jours, nombre de stages possibles par personne).

---

### échéance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Projet social

**AMELIORER LA COMMUNICATION INTERNE DE LA  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

## **Projet : Permanence du service RH – Délocaliser des permanences du service RH sur les différents sites**

---

### **mise en oeuvre**

- Aller vers les services et les agents pour répondre au mieux à leurs besoins/questionnements en instaurant des permanences sur les différents sites du Centre Hospitalier.
  - Intégrer les agents de nuit dans cette dynamique.
- 

### **écheance**

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Projet social

*AMELIORER LA COMMUNICATION INTERNE DE LA  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES*

## Projet : Développer l'extranet

---

### objectif

Faciliter l'accès à l'information du service RH en développant l'accès à l'extranet.

---

### mise en oeuvre

- Mettre une date de fin aux documents communs disponibles sur (/P). et diversifier les supports de communication sur l'extranet.
  - Avoir un ordinateur libre d'accès ou une tablette disponible dans chaque service, permettant de se connecter à l'extranet.
- 

### écheance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---



# Projet social

**AMELIORATION DE LA COMMUNICATION INTERNE DE  
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

## Projet : Adapter les outils de communication interne

---

### objectif

Diversifier les supports de communication.

---

### mise en oeuvre

- Travailler sur des supports vidéos
  - Utiliser des formats plus ludiques en partenariat avec le service communication.
- 

### échéance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Projet social

*AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL*

## Projet : Poursuivre la réflexion sur les rythmes de travail – Déployer sur de nouveaux services des rythmes de travail plus attractifs

---

### objectif

Attirer, fidéliser les agents en modifiant les horaires de présence sur les postes de travail ou en diminuant les week-end travaillés.

---

### mise en oeuvre

Mettre en place un plan d'actions concret et échelonné, définissant un nombre d'action à mener (par exemple 5) et en faire une première évaluation à mi-parcours.

---

### écheance

Déploiement des actions les plus efficaces pour 2027.

---

# Projet social

**AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

**Projet : Déployer des actions de prévention en santé au travail au plus près des professionnels**

---

## objectif

- S'adapter aux réalités et aux besoins "terrain", ainsi qu'aux situations particulières (grossesse, manutention, mise en sécurité des professionnels...).
  - Réduire le nombre et la durée des arrêts de travail.
- 

## mise en oeuvre

- Organiser des formations ou actions de prévention faites au plus près du terrain.
  - Revoir leur format (durée) et les rendre plus efficace.
  - Faire les mises en situation directement sur le poste de travail. Si le format des formations est réduit, cela permettra également de former plus d'agents.
- 

## échéance

Tout au long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Projet social

*AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL*

## Projet : Développer et agrandir les locaux à vélo

---

### objectif

- Faciliter l'usage du vélo pour se rendre au Centre Hospitalier.
  - Sécuriser les professionnels qui utilisent ce mode de transport, et notamment les vélos électriques.
- 

### mise en oeuvre

Achat de matériels en crédits progrès.

---

### échéance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Projet social

*AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL*

## Projet : Mettre en place une cafétéria ou une conciergerie sur chaque site

---

### objectif

Permettre aux agents d'avoir un endroit dédié, de repos, notamment pour les horaires discontinus.

---

### mise en oeuvre

Projet cotravaillé avec la Direction des Achats, de la Logistique et des Travaux.

---

### écheance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Projet social

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

### Projet : Instaurer une check-list encadrant l'arrivée des nouveaux professionnels

---

#### objectif

Permettre une meilleure intégration des nouveaux agents par l'équipe d'encadrement.

---

#### mise en oeuvre

- Mise en place d'une Check-List d'accueil.
- Organiser l'accueil physique de chaque agent et créer un parcours d'intégration adapté à chaque métier.

Cf fiche "Créer le kit d'arrivée distribué aux nouveaux arrivants"

---

#### écheance

Mise en place début 2024.

---

# Projet social

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

### Projet : Créer le kit d'arrivée distribué aux nouveaux arrivants

---

#### objectif

- Transmettre aux nouveaux agents les informations les plus pertinentes de façon rapide et simple ainsi développer un sentiment d'appartenance.
  - Simplifier la prise de poste.
- 

#### mise en oeuvre

Mise en place d'un groupe de travail dédié ; en lien avec les représentants du personnel.

Cf fiche "instaurer une check-list encadrant l'arrivée des nouveaux professionnels".

---

#### échéance

Mise en place début 2024.

---

# Projet social

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

### Projet : Etendre le compagnonnage à tous les services

---

#### objectif

- Améliorer l'intégration dans les services.
  - Permettre au nouvel arrivant d'avoir une personne ressource dans le service pour l'aider dans sa prise de poste.
- 

#### mise en oeuvre

Accompagner les cadres pour qu'ils ciblent des agents ayant une sensibilité particulière pour accompagner les nouveaux arrivants. Il s'agit d'un accompagnement dans le service et l'hôpital, pas d'un accompagnement sur les techniques métiers.

---

#### échéance

Tout au long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---



# Projet managérial

## Projet : Organiser des temps d'échanges au sein de chaque service et clarifier le rôle des managers de service

---

### objectif

Renforcer le binôme cadre de service / chef de service.

---

### mise en oeuvre

1/ Création d'une fiche de poste claire de chef de service.

2/ Organisation des temps d'échanges au sein de chaque service : moins régulièrement mais de façon plus conviviale pour faire venir le plus de monde ou bien plus souvent mais de façon plus courte, avec une plus faible présence prévisible.

3/ Accompagner les chefs de service par des formations au management.

---

### écheance

2026 – 2027

---

# Projet managérial

## Projet : Ancrer institutionnellement les pôles

---

### objectif

- Améliorer le sentiment d'appartenance à son pôle pour chacun des professionnels, mais également travailler la notion d'actions et d'activités inter-pôles.
  - Fluidifier le dialogue de gestion direction-pôle.
- 

### mise en oeuvre

Mettre en place de réflexions sur les aspects suivants ;

- Comment fluidifier le dialogue de gestion ?
  - Quel rôle du directeur référent de pôle ?
  - Quel circuit de validation des fiches pour les projets de pôle ?  
Quelles relations entre les chefs de pôle et les cadres de pôle ?
- 

### échéance

Dès 2024, avec le lancement d'un groupe de travail diversifié de managers pour travailler sur ce sujet (pilotage DRH).

---

# Projet managérial

## Projet : Développer la pair-aidance entre les managers à travers la technique du codéveloppement

---

### objectif

Rompre l'isolement des managers, créer du lien, s'entraîner encore plus.

---

### mise en oeuvre

En collaboration avec le Groupement Hospitalier de la Mayenne et du Haut Anjou, le Centre Hospitalier développera des ateliers de codéveloppement ouverts aux managers soignants, médicaux et administratifs, en veillant à la diversité des groupes.

---

### échéance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Projet managérial

## Projet : Institutionnaliser les « vis ma vie » pour décroisonner les services

---

### objectif

Utiliser les “vis ma vie” comme outil managérial.

---

### mise en oeuvre

1/S'inspirer du modèle déployé dans les Centres Hospitaliers voisins dont le Centre Hospitalier de la Mayenne.  
2/Identifier un nombre annuel de « vis ma vie » possible, avec des critères clairs.  
3/Les “vis ma vie” devront permettre de créer du lien interprofessionnel, et de donner aux agents des clefs de compréhension/explication des langages de fonctionnement d'autres services.

---

### échéance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Projet psychologique d'établissement

## Projet : Axe institutionnel

---

### objectif

- Veiller au respect du code de déontologie des psychologues.
  - Contribuer aux échanges avec l'institution et ses instances.
  - Mieux faire connaître l'identité professionnelle des psychologues et les spécialités de la discipline.
  - Proposer des thèmes de travail interdisciplinaires.
  - Favoriser l'exercice de la profession.
- 

### mise en oeuvre

- Poursuivre les réunions de travail entre psychologues afin d'échanger et questionner les pratiques.
  - S'inscrire et participer activement aux différentes commissions et instances du Centre Hospitalier, notamment aux Commissions Médico-Soignantes.
  - Organiser des rencontres interdisciplinaires avec différents partenaires de l'hôpital (groupe de travail, formations flash...).
- 

### échéance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Projet psychologique d'établissement

## Projet : Axe formation / recherche

---

### objectif

- Soutenir les psychologues qui rencontrent des difficultés dans leur pratiques professionnelles.
  - Recenser les formations, colloques et journées d'étude intéressant les psychologues.
  - Développer des contacts avec d'autres organisations de psychologues.
  - Participer à des travaux de recherche clinique en psychologie.
- 

### mise en oeuvre

- Organiser des rencontres régulières entre les psychologues du Centre Hospitalier afin d'échanger sur les pratiques de chacun.
  - Participer régulièrement à des formations, colloques et journées d'étude afin d'approfondir les connaissances et conforter les expertises
  - Prendre régulièrement un temps FIR (Formation - Information - Recherche).
  - Accueillir régulièrement des psychologues stagiaires.
- 

### échéance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Projet psychologique d'établissement

## Projet : Axe clinique

---

### objectif

- Soutenir la prise en compte de la singularité psychique et cognitive.
  - Réfléchir à l'articulation entre la pratique des psychologues et les autres disciplines médicales et paramédicales.
  - Envisager et proposer la mise en place de nouveaux projets en faveur des patients/résidents, des familles et des équipes.
- 

### mise en oeuvre

- Travail en équipe pluridisciplinaire.
  - Répondre à des appels à projet et être force de proposition en fonction des besoins identifiés.
- 

### échéance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Relations ville-hôpital

## Projet : Création d'un séminaire annuel interprofessionnel, centré sur une problématique commune

---

### objectif

Échanger entre praticiens d'un même territoire, connaître et s'informer sur le tissu médico-soignant local.

Publics concernés : médecins et personnels paramédicaux du Haut Anjou, étudiants en santé ; réunis autour d'une thématique commune.

---

### mise en oeuvre

Organisation d'un séminaire sur une journée ou deux demi-journées par an, sur des dates toujours similaires pour créer une continuité. Seront aussi conviés des associations, des entreprises, des acteurs du territoire afin de réfléchir ensemble à un sujet commun. Le séminaire annuel comportera des interventions/conférences et un temps d'échange.

Chaque année le groupe de travail pourra se réunir en amont pour construire le programme à partir des attentes des professionnels de santé libéraux et du Centre Hospitalier du Haut Anjou, y associer des intervenants locaux ou extérieurs, rechercher des financements, et enfin établir un plan de communication et prévoir les lieux d'échanges et de rencontres (repas partagés, tables rondes, etc.).

---

### écheance

Le premier séminaire pourra s'organiser en 2025, avec une préparation sur l'année précédente, puis un séminaire par année.

---



# Relations ville-hôpital

## Projet : Mieux identifier les professionnels de santé du territoire, hospitaliers et extra-hospitaliers

---

### objectif

Faciliter l'accès et la communication entre les professionnels, évaluer la connaissance des outils existants et déjà mis en place, notamment au niveau national comme le ROR (Répertoire national de l'offre et des ressources) et au niveau local comme l'annuaire du CHHA.

---

### mise en oeuvre

- 1/ Créer un sondage auprès des libéraux afin de récupérer leurs attentes sur ce sujet.
  - 2/ Identifier des réseaux existants.
  - 3/ Formaliser nos outils et assurer leur déploiement.
- 

### écheance

Tout au long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Relations ville-hôpital

## Projet : Simplifier la mobilité des usagers

---

### objectif

- Répondre à la fois à un besoin pour les patients, mais également apporter une solution face aux annulations de rendez-vous de dernière minute.
  - Resserrer les liens avec les différentes associations du territoire d'aide à la mobilité et d'aide aux aidants ; qui porteront institutionnellement le dispositif une fois lancé.
- 

Les secrétariats médicaux ont identifiés quelques problèmes de mobilité des patients avec un constat de renoncement aux soins,

### mise en oeuvre

- Le projet consiste à créer un partenariat avec les associations d'aide à la mobilité locale pour créer une annexe associative propre aux transports adaptés depuis et vers le Centre Hospitalier du Haut Anjou.
  - Dans la perspective de cette collaboration, le groupe de travail souhaite, en amont du développement du projet, faire l'acquisition via des dons d'un véhicule adapté PMR (via la fondation de France, France Alzheimer ou une autre association) en orientant le dispositif vers l'aide aux aidants.
- 

### échéance

Le projet débutera en 2024 par une recherche d'associations partenaires et de financements pour le véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite.

Le projet devra être effectif fin 2027.

---

# Relations ville-hôpital

## Projet : Développer la téléexpertise

---

### objectif

- Dans un territoire à dominante rurale et dans un contexte de désertification médicale, développer la télémédecine est indispensable.
  - La téléexpertise est une des modalités de mise en œuvre de la télémédecine. Elle va permettre d'offrir à la population plus d'avis spécialisés, pour répondre à ses besoins.
- 

### mise en œuvre

1/Mettre en place un plan de déploiement et de communication auprès des praticiens du territoire autour des outils disponibles ; et notamment le DPI (dossier patient informatisé).

2/Accompagner les professionnels pour l'installation et l'utilisation des outils nécessaires.

3/Recenser les praticiens libéraux du Centre Hospitalier du Haut Anjou intéressés par le dispositif.

4/Intégrer le recours à la téléexpertise comme un indicateur dans les contrats de pôle.

---

### échéance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Relations ville-hôpital

## Projet : Développer les mois à thème

---

### objectif

Décloisonner les relations hôpital/usagers/ville, en se concentrant sur des sensibilisations autour de problématiques communes.

### mise en œuvre

---

1/Création annuelle par la Direction générale et de la communication d'un calendrier, avec les périodes clefs pour chaque intervention (octobre rose, novembre, etc.)

2)Organisation (sur certaines thématiques) d'actions ciblées.

Exemple d'actions déjà mises en place : journée de sensibilisation sur l'AVC en partenariat avec les maisons de santé locales, le 12 octobre, Journée nationale de sensibilisation à l'accident vasculaire cérébral.

### échéance

---

Tout le long du projet d'établissement ; avec une reprise du dispositif déjà mis en œuvre en amont du projet d'établissement dès 2023.

---

# Ancrer le CH HA dans son territoire

## Projet : *“Dans les coulisses de l’hôpital”* Faire connaître au grand public le fonctionnement de nos services

---

### objectif

- Faire connaître au grand public le fonctionnement, des différents services du Centre Hospitalier, aussi bien de soins que transversaux.
  - Deux résultats attendus : une meilleure compréhension de notre fonctionnement pour les usagers et une atténuation des intolérances et incompréhensions éventuelles.
- 

### mise en oeuvre

- 1/ Collaborer avec les établissements scolaires du territoire pour réaliser les mini-films et par la même occasion sensibiliser les élèves sur la pluralité des métiers hospitaliers
  - 2/ Diffusion via les télévisions internes de clips présentant les différents services
- 

### écheance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Projets et communautés médico-soignantes du territoire

## Projet : Développer les liens interprofessionnels au bénéfice de la coordination des parcours de soins.

---

### objectif

- Fluidifier les parcours de soins.
  - Eviter le renoncement aux soins et, de ce fait, diminuer les passages aux urgences évitables.
  - Eviter le non renouvellement des soins.
- 

### mise en oeuvre

Organiser des ateliers d'échanges (une journée par an) autour d'un thème choisi avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et les maisons pluriprofessionnelles (MSP) de territoire. Ces échanges pourraient avoir lieu en dehors de l'hôpital, au plus près de la population et des soignants de ville.

---

### écheance

Première thématique en 2024 ; la prévention du risque de chute.

Ce projet sera mis en œuvre par la cellule parcours ordonnancement Ville/Hôpital (CPO-VH).

---

# Maintenir et améliorer continuellement la qualité des soins

## Projet : Créer un collectif qualité, issu du terrain et au contact des professionnels

---

### objectif

La qualité et la sécurité des soins sont avant tout une affaire d'équipe. En conséquence, en donnant davantage la parole aux agents sur le terrain, nous parions sur l'amélioration de la culture qualité-sécurité des soins chez les professionnels. L'objectif consiste à ancrer dans les habitudes de travail, de façon naturelle, la culture qualité-sécurité des soins.

---

### mise en oeuvre

Plusieurs questions se posent : *Comment mieux mobiliser l'ensemble des professionnels ? Comment mieux susciter le dialogue ? Comment mieux écouter les besoins du terrain ? Comment mieux prendre en compte les solutions proposées par les équipes ?*

Notre réponse : créer un collectif (équipe), pluridisciplinaire de référents qualité par pôle et secteurs transversaux (administratif, logistique, technique, etc.). Ce collectif de proximité interviendra au plus près des professionnels et bénéficiera de temps de rencontre afin de partager leurs expériences (apprendre des expériences réussies ou non).

Quelques missions du « Collectif Qualité » : être personne-ressource et porte-parole à la fois, mobiliser le personnel du pôle ou encore rendre concret pour les équipes les résultats des actions en lien avec la démarche qualité - gestion des risques...

---

### échéance

2024 avec le lancement du projet à savoir la constitution du collectif.  
2025 mise en marche de la démarche « d'aller vers ».  
2026 sera tourné autour du rôle d'auditeurs qualité (regards croisés).

---

# Maintenir et améliorer en continue la qualité des soins

## Projet : Placer l'expérience patient au cœur de nos expériences professionnelles

---

### objectif

- Meilleure exploitation des résultats des questionnaires patients pour mieux sensibiliser les soignants et plus intégrer les patients
  - Intégration des fonctions transversales dans toute la dynamique de prise en charge qualité.
- 

### mise en oeuvre

- Installer une boîte de résultat des questionnaires patients pour plus d'anonymat sur chaque site du Centre Hospitalier.
  - Mettre en place un groupe de travail, piloté par la qualité, afin d'exploiter la partie "commentaires" des questionnaires patients.
  - Mettre en place des "cafés qualité" qui consistent en des rencontres soignants/équipe qualité afin d'entendre le retour des patients sur la base des commentaires émis par les patients passés dans le service.
  - Convier les métiers transversaux aux projets d'accompagnement personnalisé en EHPAD (exemple : animateur, EAPA, etc.).
- 

### écheance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---



# Faire vivre la démocratie en santé

## Projet : Informer les patients sur leurs droits

---

### objectif

Assurer l'effectivité des droits des patients tels que protégés par la loi Kouchner du 4 mars 2002.

---

### mise en œuvre

- Assurer aux médecins des formations autour du "droit de savoir" des patients en insistant sur la notion de consentement éclairé, sur l'annonce des diagnostics selon les profils de patients ou encore sur les droits des usagers.
  - Former le personnel d'accueil, d'admission et les secrétariats médicaux sur la loi Kouchner et les droits des patients
  - Retravailler nos outils de communication (spots sur les télévisions, procédure de désignation des personnes de confiance, directives anticipées etc.).
- 

### échéance

Intégration au plan de formation en 2025 pour une mise en œuvre en 2026.

---

# Le projet des usagers

## Projet : Améliorer la communication à destination des usagers - travailler le livret d'accueil patient

---

### objectif

Rendre le livret d'accueil plus accessible. Utiliser l'outil FALC (Facile à lire et à comprendre).

---

### mise en oeuvre

- Travailler l'affichage, avec l'utilisation d'un QR code sur les livrets d'accueil et les questionnaires de sortie.
  - Installer une borne d'accès aux informations à l'entrée de chaque site.
  - Retravailler les livrets d'accueil, avec potentiellement des versions pour les personnes porteuses de handicap, ou âgées.
  - Faciliter l'accès au format numérique.
  - Améliorer la signalétique d'accès aux services du Centre Hospitalier du Haut Anjou et sur le site internet.
- 

### échéance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Le projet des usagers

## **Projet : Améliorer et rendre lisible la place des associations de patients et mieux faire connaître les représentants des usagers auprès des patients/résidents comme des professionnels**

### objectif

Informers les usagers et les professionnels sur l'existence des représentants des usagers et le planning de présence des associations de patients au Centre Hospitalier.

---

Travailler l'affichage, le site internet, le livret d'accueil, les questionnaires de satisfaction pour intégrer ces informations.

1/ Utiliser les outils et les mettre à jour.

2/ Créer des "trombinoscopes", avec les photos des représentants des usagers et des représentants des associations et installer ces éléments sur des lieux stratégiques.

3/ Permettre aux représentants des usagers de se présenter en réunion de service.

4/ Ajouter dans le questionnaire de satisfaction une question sur les représentants des usagers et leurs coordonnées.

5/ Envoyer une information sur les associations et les représentants des usagers avec les fiches de paie.

---

### mise en oeuvre

### échéance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Le projet des usagers

## Projet : Renforcer la participation des représentants des usagers à la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins

---

### objectif

Faire participer davantage les usagers au sein de l'établissement à toutes les actions qualité.

---

### mise en oeuvre

- Participation dans les instances et dans les groupes de travail des représentants des usagers lorsque cela est possible.
  - Participation des représentants des usagers à la Semaine Sécurité Santé Patient annuelle ( avec la date s'il y a une récurrence).
  - Créer des « usagers mystères » dans un parcours de soins à l'image des « patients traceurs ».
  - Faire participer les usagers concernés à l'analyse des FEI (Fiche d'Evènement Indésirable) – modifier l'organisation de la gestion des plaintes.
  - Faire régulièrement un encart pour permettre aux représentants des usagers de communiquer dans le journal interne du Centre Hospitalier.
- 

### écheance

Tout le long du projet d'établissement avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Le projet des usagers

## Projet : Contribuer à l'expérience patient et faciliter l'engagement du patient

---

### objectif

Créer du lien entre les patients et leurs proches (aidants) avec les professionnels du Centre Hospitalier ; rendre acteur le patient en partageant son expérience de patient auprès des autres patients ayant la même pathologie.

---

### mise en oeuvre

1/ Intégrer les représentants des usagers dans les événements organisés par le Centre Hospitalier (journées à thème, prévention organisée par les équipes de soins) en transmettant à l'avance aux représentants des usagers le planning des manifestations (poste de l'assistante de la Direction des relations aux usagers).

2/ Identifier les professionnels intervenants dans les services de pathologies chroniques ou intervenant dans des ateliers (exemple : éducation thérapeutique des patients) afin qu'ils identifient des patients ou des proches (aidants) prêts à partager leur expérience patient auprès de personnes ayant la même pathologie (témoignages sur leurs maladies, leurs parcours de soins, vécu...).

Ces patients aidants "partenaires" mettront à profit leur expérience dans le cadre d'ateliers ou de groupes de parole autour d'un café (par exemple : rencontre "informelle" pour faire passer les messages plus facilement, ou lors de journées à thème).

Les représentants des usagers auprès des associations de patients pourraient également mettre en contact des patients "partenaires" avec des professionnels organisant des événements à thème.

---

### écheance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2023.

Des premiers patients ressources ont été intégrés au dispositif soins oncologiques de support ; lancé fin 2023 par l'Hôpital de jour.

---

# Projet de gestion financière

## ***Propos introductifs : un changement de paradigme suite à la crise Covid ?***

Avant la pandémie Covid, les objectifs financiers de l'établissement voire des établissements de santé, résidaient notamment dans l'équilibre des comptes d'exploitation, éventuellement acquis en mobilisant toute action dans le sens d'une performance accrue de son fonctionnement, non sans lien avec les effectifs. Le plan triennal ONDAM (2015-2017) apparaît en ce sens emblématique : virage ambulatoire, programme Phare...

La crise Covid a ouvert une période, nouvelle, marquée par des difficultés majeures à recruter des personnels non médicaux (par ex. les personnels de nuit) et médicaux, en particulier pour certaines spécialités (médicales, mais également en psychiatrie, chirurgie, radiologie, ...) de sorte que l'accès aux soins et aux structures médico-sociales est devenu le sujet premier, indépendamment des considérations financières qui prévalaient jusqu'alors.

A grands traits, la situation financière de l'établissement présente, depuis 2021, les caractéristiques suivantes : une propension au déficit, des besoins de financement importants au regard de programmes d'investissement pour certains reportés de longue date en considération certainement du respect des équilibres financiers. Par ailleurs, la réforme des modalités de financement, sur fond de remise en cause de la tarification à l'activité, ajoute un volant d'incertitudes, auxquelles contribuent par exemple l'inflation (alimentation, énergie,...) ou encore les mesures de toute nature dédiées à la revalorisation des métiers et au maintien du pouvoir d'achat.

En tout état de cause, il est important de préserver les grands équilibres financiers de l'établissement en considération notamment des programmes d'investissement conséquents qui accompagnent voire sous-tendent son développement.

# Projet de gestion financière

## **Quelles adaptations au contexte d'incertitude ?**

**Non sans lien avec la propension des comptes au déficit, le suivi budgétaire et de l'activité est en cours de renforcement et les efforts doivent être accentués :**

- Rythme trimestriel des situations financières, partagées avec l'ensemble des directions fonctionnelles et l'encadrement supérieur, organisées sur la base des états budgétaires fournis en particulier par le service financier,
- Réalisation d'audits flash pilotés par la DAF sur des sujets particuliers ; identification de mesures à mettre en place sans délai,
- Analyse systématique et plus précise des déclarations d'activité PMSI, grâce à des tableaux de bord produits par le service contrôle de gestion, discutés avec l'équipe DIM/TIM, diffusés en CODIR et lors des instances,
- Utilisation renforcée des outils appartenant au spectre de la comptabilité analytique hospitalière : RTC, TMCD .

**Mettre en place une activité de veille :**

- La participation à des formations et des groupes de travail inter établissements par exemple : la réforme de financement SMR, psychiatrie,...

**La représentation de l'établissement dans des groupes de travail pilotés par l'ARS :**

- Pour une meilleure connaissance de la déclinaison régionale des politiques nationales et faire valoir indirectement les intérêts du CHHA,
- Diffuser de l'information (par ex. : les notifications de ressources des autorités) aux directions fonctionnelles, à l'équipe DIM/TIM, à l'encadrement et au corps médical.

**Déployer de nouveaux outils et développer les compétences associées :**

- En 2023, l'acquisition de Sofi stratégie financière a permis à l'établissement, de préparer dans de meilleures conditions, les simulations afférentes au projet de reconstruction du Centre pour Personnes Agées. Il est donc proposé d'étendre l'utilisation de cet outil à la préparation du PGFP pour l'ensemble de l'établissement, prenant en considération tous les projets importants. Un préalable consiste à structurer le partage d'informations avec la Direction des Achats, de la Logistique et des Travaux concernant les opérations majeures d'investissement,
- En considération des tensions à venir en matière de trésorerie, la fin de l'exercice 2023 et le premier semestre 2024 doivent permettre de mieux connaître les flux de trésorerie et de construire sur cette base, une méthode et un outil de gestion prévisionnelle de la trésorerie,
- Le partenariat avec le Trésor Public est à renforcer dans le sens d'un meilleur recouvrement et de la diminution des créances admises en non-valeur.

# Projet de gestion financière

## **Valorisation de l'activité et gestion des projets :**

Si la tarification « 100% T2A » a vocation à s'atténuer sensiblement, l'activité, tant en volume qu'en valeur devrait rester un élément important de l'allocation de ressources.

**Il est donc nécessaire de prolonger les actions engagées dans le sens d'une meilleure valorisation de l'activité :**

- Régularité et exhaustivité : tableaux de bord et PMSI partagés avec l'équipe DIM/TIM et analyses CDG/service des admissions pour les « actes et consultations externes »,
- Modification des tableaux de bord de direction et à destination des pôles et services : révision partagée, contenu adapté aux besoins y compris la fréquence de production,...
- Mise en place des séjours multi-sites,
- Déploiement de l'outil ROC (remboursement des organismes complémentaires),
- Installation de Logosw pour la préparation de la facturation de l'activité du cabinet dentaire.

**Poursuivre en lien avec l'équipe DIM/TIM, le déploiement et l'exploitation d'outils informatiques** (fin 2022 et 2023 : DIM report/expert, CORA PMSI) et engager une réflexion sur ceux relevant de l'intelligence artificielle. Dans ce cadre, pourraient être identifiées des pistes d'optimisation et des opportunités de création et de développement de nouvelles unités de soins (ex. : USC) de nature à générer des ressources et à renforcer l'attractivité de l'établissement.

**Par ailleurs, l'émergence de projets pourrait être facilitée par :**

- L'utilisation plus régulière de fiches projet associant l'ensemble des directions fonctionnelles et comportant un volet « étude médico-économique[1] »,
- La mise en place d'un « guichet unique financier » permettant à un porteur de projet de rencontrer tous les services qui concourront à la valorisation de l'activité. De ce fait, le groupe « FICOM » rassemblant les services de la direction des finances, l'équipe DIM/TIM, le service informatique, pourrait voir ses missions étendues,
- La recherche de financeurs (subventions des collectivités notamment, disposant désormais de compétences élargies en la matière).

[1] Cf. projet de fiche EME.



# Projet de gestion financière

## ***La gestion des risques :***

Non sans lien avec le référentiel COSO, il est proposé d'engager un processus d'évaluation des risques à caractère financier au sein de l'établissement et de mettre en place un plan de nature à les limiter.

Dans cette attente, il apparaît d'ores et déjà nécessaire :

- De doter la direction des affaires financières des moyens nécessaires à la continuité de son fonctionnement et à la reprise d'activité, dans l'hypothèse d'une atteinte majeure à la sécurité informatique de l'établissement,
- Dans le prolongement des actions engagées et réalisées en matière de fiabilisation des comptes (notamment sous l'empire de la précédente équipe DAF), de formaliser plus avant les règles et méthodes comptables et de préparer l'établissement à la certification de ses comptes par des experts comptables, au moyen d'un plan d'action préalablement défini.
- De développer le contrôle interne comptable en cohérence avec les règles de gestion comptable et la recherche d'une information financière fiable et sécurisée pour un meilleur pilotage financier.

# Élaboration des Taux de marge sur Coûts Directs / TMCD®

## Projet : Produire un compte de résultat qui décrit l'ensemble des recettes et des dépenses directes d'un pôle

---

L'objectif est que chaque pôle puisse :

### objectif

- Être en mesure d'obtenir l'UF hébergente pour chaque RUM Traitante,
  - Avoir des bases de données fiables et validées,
  - Être autonome sur l'extraction des bases de données,
  - Avoir défini le périmètre des recettes et dépenses directes sur lesquelles le pôle peut agir,
  - Valider une méthode qui restera stable dans le temps,
  - Automatiser la production des données afin de les diffuser au plus tard quinze jours après et permettre des actions correctrices sans délai.
- 

En présentant au pôle un compte de résultat ne reprenant que ses recettes et ses charges directes, celui-ci peut :

### mise en oeuvre

- Visualiser les dépenses et les recettes dont il est à l'origine,
- Identifier les leviers de performance sur les recettes et les dépenses pour lesquelles il a un véritable pouvoir d'action,
- Visualiser les effets de leurs actions et ainsi confirmer ou modifier les suites à donner.

Les charges indirectes ne faisant pas partie du champ de l'étude, le dialogue de gestion peut être recentré sur ce sur quoi le pôle a la main et ainsi avoir l'opportunité d'établir des plans d'actions et les suivre.

Ce projet doit être assorti d'un travail sur les charges indirectes (notamment via le RTC) et n'exempte pas les sections d'analyses concernées de piloter le coût de leurs unités d'œuvre.

---

# Élaborer des tableaux de bord pour les services

## Projet : Permettre aux services d'apprécier leur situation et de pouvoir déclencher des actions d'amélioration sur des thématiques choisies

---

### objectif

- Identifier et valoriser les actions positives qui auront un impact direct ou indirect sur les recettes (image, notoriété du service, attractivité de la patientèle et des personnels),
  - Sans masquer les axes à améliorer, mettre en lumière les points positifs pour générer un cercle vertueux,
  - Diffuser le tableau de bord et analyser avec le service les résultats,
  - Identifier les actions à mettre en œuvre,
  - Suivre le plan d'action validé avec la Direction des Affaires Financières.
- 

### mise en œuvre

- Echanges Direction des Affaires Financières / service concerné sur le sens du travail,
    1. En travaillant avec les services afin d'identifier ce qui, selon eux, caractérise les prises en charge de qualité et les irritants du quotidien,
    2. En trouvant avec le service concerné, des indicateurs qui vont traduire la prise en charge de qualité,
  - Mise en évidence du lien financier entre la prise en charge attendue et les recettes, ainsi que les dépenses afférentes,
  - Constitution de bases de données (fiabilité, autonomie, régularité),
  - Elaboration des indicateurs,
  - Préparation du tableau de bord,
  - Diffusion du tableau de bord à J+7,
  - Analyse avec le service et rédaction des commentaires.
-

# Élaborer un tableau de bord de Direction

**Projet : Permettre au chef d'établissement d'avoir une vue d'ensemble des pôles, sur les axes qu'il a identifiés de manière régulière**

---

## objectif

- Donner au chef d'établissement la possibilité de mieux mesurer la performance des services, sur la base d'indicateurs présélectionnés,
  - Favoriser la prise de mesures d'ajustement,
  - Alimenter les réflexions à caractère stratégique.
- 

## mise en oeuvre

- Construire les bases de données (Fiabilité, autonomie, régularité) pour les recettes / activité / dépenses,
  - Elaborer les indicateurs demandés en lien avec les directions fonctionnelles,
  - Construire le tableau de bord,
  - Automatiser la production du tableau de bord,
  - Diffuser le tableau de bord à J+7.
-

# Sensibiliser aux finances

**Projet : Informer et sensibiliser de manière simple et adaptée au public visé, sur l'utilité et les objectifs de la Direction des Affaires Financières**

**mise en  
oeuvre**

- 
- Identification des thèmes à aborder par la Direction des Affaires Financières,
  - Élaboration du message (concret et qui a du sens, parallèle avec la vie personnelle),
  - Création d'un support visuel et clair,
  - Présentation dans les services, aux Instances sur des temps courts (exemple : diffusion d'un PowerPoint de 3 minutes).
-

# Développer les Études médico-économiques

**Projet : Intégrer dans les projets leur business plan pour s'assurer que l'équilibre économique du projet soit validé et qu'il puisse être suivi et mesuré régulièrement**

---

## objectif

- Avoir connaissance des projets le plus tôt possible en associant la Direction des Affaires Financières sans délai,
  - Travailler avec les initiateurs des projets pour identifier des sources de recettes et les dépenses associées,
  - Intégrer les directions fonctionnelles « expertes » en charge des postes de dépenses et/ou de recettes associés pour travailler des données validées,
  - Avoir une maquette fiche projet incluant le pilotage financier.
- 

En développant la dimension financière des projets, cela permet à chaque acteur :

## mise en oeuvre

- De constater si le projet dégage des recettes ou s'il est générateur de charges,
  - D'optimiser les pistes de financement,
  - De statuer sur le projet en connaissance de cause,
  - De pouvoir suivre l'équilibre financier du projet et de travailler des pistes d'amélioration si besoin,
  - De participer à la restauration de l'équilibre financier de l'établissement.
- 

## échéance

Tout le long du projet d'établissement 2023 - 2027 ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Transition écologique et santé environnementale

## *Propos introductifs*

La convention de planification écologique travaille en 2023 à la contribution du système de santé, et donc des établissements de santé, à la transition environnementale pour répondre aux impératifs de limitation du réchauffement climatique.

Sa base de travail est celle d'une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de -5%/an jusqu'en 2050 afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Les actions de la convention de planification écologique qui seront présentées fin 2023 alimenteront des mesures réglementaires qui pourront alors être imposées aux établissements de santé. Parmi les axes de travail, figure celui de "l'impact environnemental du numérique" dont les consommations matérielles et énergétiques sont croissantes.

Le Centre Hospitalier s'engage à œuvrer en faveur du respect de ces futures obligations et d'en faire ses axes de transition.

# Transition écologique et santé environnementale

**Adapter l'organisation aux exigences croissantes de transition écologique et de santé environnementale. Il s'agit de monter en niveau de performance, dans les chaînes de décision, d'information et d'exécution.**

**1. Une organisation a été mise en place dans le projet d'établissement de 2018 pour mener, de manière transversale, les actions environnementales. Il s'agit de conserver cette organisation qui a fait ses preuves**

- Pilotage stratégique assuré par le Directoire qui valide les orientations stratégiques proposées par le groupe opérationnel ;
- Pilotage opérationnel mené par la commission transition énergétique et santé environnementale, sous la responsabilité du Directeur des Achats, Logistique et Travaux, chargée de construire et gérer le programme et le plan d'action de développement durable ;
- Mise en œuvre d'un plan d'action reposant sur les ressources existantes :
  - les pôles d'activité clinique et médico-technique ainsi que les services administratifs, techniques et logistiques ;
  - la réunion plénière des cadres de l'établissement, ainsi que les réunions d'encadrement pilotées par la DSQ pour les unes et la DG pour les autres ;
  - les instances de l'établissement ;
  - les personnes ressources de l'établissement.

**Pour renforcer cette organisation et lui permettre de mener l'ambitieuse transition écologique, la commission transition économique et santé environnementale propose de compléter ce dispositif en identifiant deux nouveaux agents :**

- Des référents Transition écologique et santé environnementale dans les pôles et/ou les services pourraient intervenir en tant que relais de la transition en proximité afin de faire remonter des idées ou des projets vers le référent et la commission. Ces référents pourraient aussi intervenir comme soutien et appui dans les mises en œuvre des actions de transition.
- Des porteurs de projets volontaires pourraient mettre en œuvre, à leur niveau de travail, en tant que référent de l'action, des projets qui auraient été validés par la commission. Il s'agit de favoriser l'émergence d'une culture du portage de projet, à tous les niveaux de la hiérarchie, afin de passer d'une approche descendante à une approche horizontale, basée sur la motivation et l'adhésion des agents.

**2. Des outils sont présentés pour consolider la performance organisationnelle nécessaire à la mise en œuvre de la transition écologique et à la santé environnementale :**

- A l'instar du projet d'établissement de 2018, la commission Transition écologique et santé environnementale souhaite bénéficier d'un plan de Communication (plan d'action, événements, etc.) Pour faciliter le déploiement des actions, tant ponctuellement que pour mener un travail de sensibilisation de fond.
- La montée en puissance des exigences réglementaires vont nécessiter de nouveaux champs de compétences de l'ensemble des agents qui auront certainement besoin de formations adaptées.
- Ce travail de mise à niveau peut s'enrichir en menant un travail de veille (technique, juridique, etc.) auprès d'organismes experts spécialisés et auprès d'autres établissements menant des actions inspirantes.
- Dans ce contexte, il ne s'agit pas de subir les exigences réglementaires mais de s'en servir comme levier de mise en place de la transition en suscitant l'adhésion et la dynamique collective. Aussi, le développement d'une culture du projet peut être mené pour favoriser l'émergence des idées et la mise en œuvre d'initiatives.
- La transition environnementale et la santé environnementale sont des thématiques transversales qui vont devoir trouver leur place dans l'organisation du CHHA. Une mise en œuvre réussie implique une diffusion des problématiques environnementales dans tous les projets, comme questionnement automatique.
- Enfin, la mise en œuvre pourra régulièrement rendre compte des avancées des différents projets de la transition écologique et de santé environnementale dans l'établissement. Un travail de suivi sera dévolu à la commission transition écologique et santé environnementale.



# Transition écologique et santé environnementale

## Projet : Développer les mobilités durables

Le Centre Hospitalier du Haut Anjou est soumis à de nouvelles obligations réglementaires qui seront à mettre en œuvre dans les années du projet d'établissement.

Voici les obligations identifiées :

- Obligations dans le renouvellement du parc de véhicules :
- Véhicules <3,5 T :
  - 50% de véhicules à faibles émissions jusqu'au 31/12/2027,  
Puis 70% à compter du 01/01/2027
  - 37,4% de véhicules à très faibles émissions du 01/01/2026 au 31/12/2029  
Puis 45% à compter du 01/01/2030
- Véhicules >3,5T (parcs de plus de 20 véhicules)
  - 50% de véhicules à faibles émissions dans les transports de marchandises
- Obligation de rendre public le pourcentage de véhicules à très faibles émissions parmi les véhicules ayant fait l'objet d'un renouvellement durant l'année précédente
- Formations et sensibilisations des conducteurs
- Installation de stationnements sécurisés des vélos
- Stationnement électrique : emplacements équipés de recharge à compter du 01/01/2025
- 01/07/2023 : Revêtements de surfaces des nouveaux parkings de plus de 500 m<sup>2</sup> végétalisés, ombrières, production d'énergie.

**mise en  
oeuvre**

La convention de planification écologique présentera de nouveaux objectifs à partir de la fin 2024.

**échéance**

Tout au long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

# Transition écologique et santé environnementale

## Projet : Améliorer l'impact environnemental du numérique

---

### objectif

Réduire l'impact environnemental du numérique

---

Sans attendre les futures obligations réglementaires, la Commission Transition écologique et santé environnementale du CHHA a souhaité identifier des actions correspondant aux attentes et aux besoins spécifiques. Ces actions sont les suivantes :

### mise en oeuvre

- Limiter les pièces jointes lourdes dans les mails.
- Faire un tri dans les boîtes mails.
- Vider les corbeilles mails.

La commission identifiera, avec la DSI, les pratiques de mise en place de ces actions, soit par des process automatiques, soit par des actions des utilisateurs.

---

### échéance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Transition écologique et santé environnementale

## Projet : Réduire le volume et la diversité des déchets ( partie 1 )

---

Le CHHA est soumis à de nouvelles obligations réglementaires qui seront à mettre en œuvre dans les années de déploiement du projet d'établissement.

Voici les obligations identifiées en 2023 :

- Hiérarchie des modes de traitement : 1) Réutilisation 2) Recyclage 3) Valorisation autre (énergétique) 4) Elimination
- Dématérialisation des « bordereaux de suivi de déchets » via la plateforme Trackdéchets
- Obligation de tri de 8 matériaux (Papier/carton ; Métal ; Plastique ; Verre ; Bois ; Plâtre ; fractions minérales). 01/01/2025 : Textiles traités à part.
- 31/12/2023 : Biodéchets traités à part
- DASRI : obligations en cours
- Production d'un rapport annuel de caractérisation des déchets et attestation d'obligation de tri
- A disposition du public : collecte séparée des emballages ménages et papiers et des Biodéchets
- Filières REP (éco-organismes) à utiliser pour certaines filières de déchet : électriques ; électroniques ; ameublement.
- Ne pas jeter ; privilégier le don

**mise en  
oeuvre**

# Transition écologique et santé environnementale

## Projet : Réduire le volume et la diversité des déchets ( partie 2 )

---

Parallèlement, la Commission Transition écologique et santé environnementale du CHHA a déjà initié un travail fin sur les déchets produits par l'établissement en menant un objectif d'exhaustivité. En effet, une liste la plus étendue possible des types de déchets a été produite et est considérée comme devant être complétée au fil des découvertes des déchets produits. L'inscription d'un déchet dans cette liste l'inscrit dans une démarche de réduction de ce déchet et de valorisation environnementale.

Egalement, la commission Transition écologique et santé environnementale a souhaité identifier des actions correspondantes aux attentes et aux besoins spécifiques.

**mise en  
oeuvre**

Ces actions sont les suivantes :

- Imposer le tri du papier
- Réduction des déchets plastiques
- Sensibilisation sur le gaspillage
- Sensibiliser sur la consommation de papier
- Biodéchets et tri dans les services
- Diminuer les impressions
- Analyse du cycle de vie
- Filière biodéchets à finaliser
- Améliorer l'éducation au tri sélectif par un affichage clair et "ludique"
- Suppression des bouteilles plastiques
- A la place des tasses en cadeau d'accueil, offrir des gourdes
- Sur l'extranet, dès qu'un bien est à jeter (bureau, casier, etc.), créer un onglet type Leboncoin avec une date max de récupération pour éviter de jeter.
- (Gérer) distribuer l'eau de boisson dans les bouteilles plastiques

**écheance**

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement du dispositif en 2024

---

# Transition écologique et santé environnementale

## Projet : Réduire l'impact environnemental du bâtiment, tant à la construction que dans le fonctionnement

---

Le secteur du bâtiment est soumis à des obligations de normes environnementales à la construction et d'isolation et de production énergétique, comme les RT. Nécessairement, les constructions des bâtiments du CHHA respectent ces normes et les normes plus strictes sont systématiquement étudiées dans les projets. Egalement, les rénovations entreprises intègrent toujours une étude de renforcement des capacités environnementales des bâtiments travaillés.

En plus de ces actions sur son bâti, le CHHA s'est engagé auprès de la communauté de communes de Château-Gontier pour se connecter à un futur réseau de chaleur qui est annoncé pour 2026. Ainsi, l'établissement pourra quitter le gaz pour cette énergie propre pour le climat et locale.

Parallèlement, la commission Transition écologique et santé environnementale a souhaité identifier des actions correspondantes aux attentes et aux besoins spécifiques. Ces actions sont les suivantes :

- Allumage automatique des lumières dans les couloirs
- Revoir les huisseries pour éviter les déperditions de chaleur
- Sensibiliser aux gaspillages d'électricité et d'eau
- Installer des minuteurs pour la lumière
- Diffuser les lumières LED
- Limiter la consommation d'eau en encadrant les purges
- Avoir un potager
- Avoir des vélos électriques fixes pour pédaler et recharger les téléphones

**mise en  
oeuvre**

**échéance**

---

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024

---

# Transition écologique et santé environnementale

## Projet : Prodiguer des soins respectueux des générations futures

---

### objectif

Le CHHA a déjà entrepris des actions ponctuelles et ciblées sur certains produits nocifs pour les personnels et l'environnement, par exemple en écartant certains gaz anesthésiants et en modifiant ses pratiques. Il s'agit désormais d'amplifier cette démarche environnementale des soins, sans compromettre leur qualité.

---

Parallèlement, la commission Transition écologique et santé environnementale a souhaité identifier des actions correspondant aux attentes et aux besoins spécifiques.

Parmi ces actions, on peut trouver ;

### mise en oeuvre

- L'arrêt de la ventilation au Bloc
  - Aller vers la norme iso14000
  - Réduire la production des déchets au Bloc (casaques et tuyaux ATT)
  - Abandonner l'usage unique lorsque cela est possible
  - Travailler encore plus avec la technicothèque d'Angers ou créer notre propre technicothèque territoriale.
- 

### échéance

Tout le long du projet d'établissement 2023-2027 ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Transition écologique et santé environnementale

## Projet : Confirmer la stratégie achats en faveur de la transition écologique et de la santé environnementale

---

### objectif

Le CHHA mène déjà une politique d'achats durables inscrite dans le cadre du projet d'établissement de 2018 : adapter les achats aux besoins réels des utilisateurs, préférer les produits dits durables, prendre en compte l'origine et la fin de vie des produits. Ces principes sont maintenus.

---

### mise en oeuvre

Parallèlement, la commission Transition écologique et santé environnementale a souhaité identifier des actions correspondant aux attentes et aux besoins spécifiques. Ces actions sont les suivantes :

- Utiliser du papier recyclé
  - Opter pour l'éco nettoyage des sols et des surfaces haute Vapeur
  - Améliorer le bionettoyage par moins de produits
  - Bannir les produits odorants pour les WC
  - Acheter des tableaux interactifs et supprimer tous les paperboards
  - Hygiène des locaux avec des microfibrés ou des nettoyeurs vapeurs
  - Bannir dans le service administratif les essuie-mains et installer les rouleaux textiles réutilisables
- 

### écheance

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement des dispositifs en 2024.

---

# Transition écologique et santé environnementale

## Projet : L'alimentation durable

---

### objectif

Le CHHA est soumis à de nouvelles obligations réglementaires qui seront à mettre en œuvre dans les années de mise en œuvre du projet d'établissement. Mise en application en 2021, la Loi EGALIM oblige les établissements de santé depuis le 1er janvier 2023 à proposer 50% de produits de qualité dont 20% Bio.

---

### mise en oeuvre

Cette première obligation, ambitieuse, sera renforcée par la convention de planification écologique qui travaille en 2023 à la contribution du système de santé, et donc des établissements de santé, à la transition environnementale pour répondre aux impératifs de limitation du réchauffement climatique. Sa base de travail est celle d'une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de -5%/an jusqu'en 2050 afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Les actions de la convention de planification écologique qui seront présentées fin 2023 pourront alimenter des mesures réglementaires imposées aux établissements de santé. Le CHHA s'engage à œuvrer en faveur du respect de ces futures obligations et d'en faire ses axes de transition. Un axe de travail de la convention de planification écologique porte sur « l'alimentation durable ».

Parallèlement, la commission Transition écologique et santé environnementale a souhaité identifier des actions correspondant aux attentes et aux besoins spécifiques, comme proposer des repas végétariens.

### échéance

Cette action pourra s'inscrire, en particulier, dans le projet de futur restaurant du personnel qui doit être mis en fonctionnement en 2026.

---



# Transition écologique et santé environnementale

## Projet : Améliorer la santé environnementale

---

### objectif

Le CHHA est soumis à de nouvelles obligations réglementaires qui seront à mettre en œuvre dans les années de mise en œuvre du projet d'établissement.

---

### mise en œuvre

Voici les obligations identifiées en 2023 :

- Interdiction de l'usage de phytopharmaceutiques
- Interdiction des engrais de synthèse au 01/01/2027
- Contrôler et maintenir l'ensemble des installations d'aération/ventilation/assainissement en bon état de fonctionnement
- Interdiction de fumer et vapoter dans les établissements, y compris en extérieur, sauf dans des emplacements fumeurs (risque d'amende). Obligations de signalisation et de prévention
- Formol : utilisation réduite, notamment par un remplacement

Parallèlement, la commission Transition écologique et santé environnementale a souhaité identifier diverses actions cibles . Sans attendre l'obligation de janvier 2025, le service de la maternité souhaite s'engager dans une démarche de retrait du plastique dans les équipements utiles aux soins des mères et des nouveau-nés.

### échéance

---

Tout le long du projet d'établissement ; avec un lancement du dispositif en 2024.

---